



L'AbiBac au lycée Argouges : une section ouverte à toute l'académie.

La formation AbiBac a pour objet de développer l'aptitude à la communication en langue allemande et les compétences linguistiques culturelles et interculturelles visant un niveau C1, en offrant la possibilité de suivre dès la 2nde un **curus reconnu dans les deux pays**.

Les lycéens en section binationale AbiBac passent les **épreuves du baccalauréat correspondant à leur série** (sauf l'épreuve d'histoire-géographie) et des **épreuves spécifiques** comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Abitur* : histoire-géographie (écrit) et allemand (écrit et oral).

Les élèves admis **reçoivent le diplôme du baccalauréat et une attestation de succès à l'Abitur**.

L'enseignement et les épreuves reposent sur des programmes définis en commun par les autorités compétentes des deux pays.

Les élèves des classes bilangues des collèges de toute l'académie ont une possibilité exceptionnelle de poursuivre l'étude de l'allemand dans de bonnes conditions. Les plus éloignés d'entre eux bénéficieront d'une place dans l'internat récemment rénové.



Comment intégrer la section ?

Au vu d'un **dossier de candidature** présentant les **compétences linguistiques** et la **motivation** du candidat, l'admission est prononcée par le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN) sur proposition du chef d'établissement :

Le dossier de candidature :

Les élèves doivent être susceptibles d'avoir confirmé le niveau B1 du CECRL** à la fin de l'année de seconde.

L'évaluation du niveau de langue et de la motivation de l'élève s'appuie sur les éléments suivants :

- les résultats scolaires enregistrés en allemand,
- l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève (séjours ou stages, échanges , etc....),
- les avis motivés de l'enseignant d'allemand et du professeur principal de troisième.

Le collège du candidat envoie le dossier au lycée d'accueil qui, s'il décide de retenir la candidature, transmet le dossier au DASEN.

Comment s'organise la section binationale AbiBac ?

Les élèves des séries L, ES et S suivent certains enseignements en allemand, appelés "**enseignements spécifiques**", de **langue et littérature, et d'histoire et géographie**.

Ces enseignements sont fondés sur les axes suivants :

- **Histoire-géographie en allemand** : 4h en 2nde, 1^{er}e et Terminale. **Pas d'histoire-géographie en français.**
- **Langue, littérature et civilisation allemande** : 6 heures en 2nde, 1^{er}e et Terminale.

*Abitur : équivalent du baccalauréat, en Allemagne

**Cadre Européen Commun De. Référence pour les Langues

Pourquoi choisir la section AbiBac au lycée Argouges ?

- obtenir la **délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur** (Allgemeine Hochschulreife allemande),
- avoir un **accès de plein droit aux universités françaises et allemandes et la possibilité d'étudier librement dans les deux pays**,
- ajouter un **élément valorisant dans un dossier scolaire et plus tard sur son CV**,
- **suivre un cursus d'excellence** en langue et culture allemande **préparant aux filières dans lesquelles une très bonne maîtrise des langues vivantes est nécessaire** : écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, droit, communication, tourisme, hôtellerie, relations internationales, traduction, interprétariat, formation de cadres dans tous les domaines,
- pouvoir faire valoir l'atout précieux d'un double cursus d'études sur le marché de l'emploi européen et international,

Le lycée Argouges a une longue expérience des échanges internationaux. Il met en œuvre des projets pédagogiques en lien avec Abibac :

- échanges avec le lycée de Kiel,
- partenariat avec l'institut Goethe (Lyon),
- jumelage avec le lycée allemand Theodor-Heuss-Gymnasium à Esslingen,
- collaboration avec le lycée international Europole.

Les professeurs qualifiés pour enseigner dans la section AbiBac sont accompagnés de toute la communauté éducative du lycée, soutenue en cela par toute la hiérarchie académique, dans la perspective de créer un deuxième pôle international à Grenoble.